



## République Française

## Département du Nord

Non	ibre de m	embres
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de convocation **21 SEPTEMBRE 2022** 

Objet de la délibération

**CONVENTION ORGANISANT LE** TRANSFERT DES VOIES ET DES **ÉQUIPEMENTS COMMUNS DE** L'OPÉRATION sise 13 avenue des Faisans A CAPINGHEM DANS LE PATRIMOINE DE LA MÉTROPOLE **EUROPÉENNE DE LILLE ET DE LA** COMMUNE

CM 2022//09-D04

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture 4 06/10/2023

## Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Capinghem

## Séance du 29 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le 29 septembre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents: C MATHON, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, G. CHATEAU, G. OUDAERT, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY,

Absents excusés avec pouvoir : TREDEZ >pouvoir à MC. FICHELLE, P. MOUCHON >pouvoir à T. WIDHEN, JM. CLERFAYT >pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD>pouvoir K. UDRY, M. BILLOIR>pouvoir à V. PARABOSCHI, S. DUMORITER >pouvoir à G. CHATEAU,

Absents excusés sans pouvoir : M. WALICKI

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Monsieur le Maire présente la délibération au membre du conseil municipal et rappelle l'objet de la présente convention :

- Déterminer d'une part, les modalités de transfert de propriété à la MEL ou de la Commune et,
- D'autres part, de reprise en gestion par la MEL ou la Commune des Ouvrages de l'opération immobilière projetée, désignés à l'article 2 de la présente convention, après leur réalisation, en application des dispositions de l'article R442-7 et R442-8 du code de l'urbanisme, et suivant leurs compétences respectives.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de convention organisant le transfert des voies et des équipements communs de l'opération sise 13 avenue des Faisans A CAPINGHEM DANS LE PATRIMOINE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET DE LA COMMUNE
- AUTORISE Monsieur Widhen à signer la convention et tous documents y afférent

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON, Maire de CAPINGHEM